

lui reconnaisse jamais de supérieure en ce pays. Qu'elle continue de former nos enfants comme elle a formé nos épouses et nos mères et nous n'aurons que lieu de la bénir et de la féliciter.

Les Sœurs de Jésus-Marie ont accompli des merveilles depuis qu'elles sont parmi nous. L'humble grain de sénévé a donné naissance à un grand arbre où les oiseaux trouvent un délicieux abri. Leur beau couvent de Sillery enchante tous les visiteurs, et l'éducation essentiellement pratique qu'elles donnent font que leur enseignement est spécialement estimé par le peuple des campagnes. Nous empruntons au *Courrier du Canada* du 7 Juillet le rapport qu'il a fait de la séance du Couvent de Lévis :

L'intéressante cérémonie de la distribution des prix, au couvent de Jésus-Marie, Pointe-Lévis, a eu lieu mercredi dernier, en présence d'un nombreux et sympathique auditoire. M. le grand vicaire Cazeau, présidait.

Avant d'entrer dans la grande salle des séances publiques, nous avons passé par une sorte d'antichambre où des objets en couture, broderies, etc., étaient étalés aux regards. Véritable exposition, mieux réussie encore que les années précédentes, si possible; elle offrait un coup d'œil charmant et faisait voir les mille merveilles écloses sous les doigts habiles des jeunes élèves.

Nous n'entreprendrions pas de raconter en détail la brillante séance littéraire et musicale donnée par les élèves distinguées de Jésus-Marie à l'occasion de la réception de leurs prix et de leurs couronnes. Sous leur ravissant costume allégorique, les jeunes filles qui figuraient dans le dialogue intitulé *Boutons, fleurs et fruits*, nous ont dit les plus jolies choses, en prose et en vers, et cela avec une pureté de prononciation surpassée nulle part ailleurs :

Comme toujours, la tenue des élèves était remarquable, digne, irréprochable.

Nous offrons nos respectueuses félicitations aux dames religieuses de Jésus-Marie sur le beau succès de leur séance de mercredi et sur la prospérité toujours croissante de leur institution. Nous croyons aller au devant de leur désir en attribuant une grande partie de cette prospérité au zèle intelligent, actif, infatigable du vénérable fondateur de leur maison; en associant à leur nom le nom de cet homme de bien et véritablement grand qui, faible, souffrant, presque épuisé, lutte courageusement contre la maladie en faisant sans cesse éclore des œuvres de bienfaisance sous ses pas, et qui, sans cesse aussi, offre à ceux qui l'entourent l'exemple d'une douceur inaltérable, d'un héroïsme de chaque instant.

On sait que la maison mère de Lévis, aidée du zèle et du dévouement du Révd. M. Drolet a ouvert une succursale à St. Michel de Bellechasse. Nous avons assisté cette année à ses exercices et nous sommes heureux d'exprimer à ce sujet la plus entière satisfaction. Autant par ce que nous avons vu que par ce que nous avons entendu de la bouche de juges compétents comme M. l'inspecteur Crépault et le Révd. M. Drolet qui sait apprécier les bonnes œuvres aussi bien qu'il sait les faire, St. Michel a toute raison de se féliciter de posséder dans son sein une institution qui peut parfaitement préparer ses jeunes filles à tous les devoirs connus à toutes les tâches de la famille et qui leur fournit l'instruction la plus solide.

Dans les diocèses de Montréal, St. Hyacinthe et Trois-Rivières les communautés religieuses ont imité les directeurs des collèges. Presque toutes ont fait le sacrifice de cette fête à la cause de notre Saint-Père. Les distributions de prix ont eu lieu privément et les élèves ont laissé la maison sans bruit comme l'enfant que des circonstances forcent à s'éloigner de sa famille en deuil.

Quarante-troisième conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale-Laval.

SEANCE DU 27 MAI 1871.

Présents : le Révd. M. P. Lagacé, Principal M.M. les abbés T. Lambert et Chs. Dessaint, maîtres d'étude, M. F. E. Juneau, inspecteur d'écoles, M.M. les Professeurs de l'Ecole Normale-Laval, M.M. Jos. Létourneau et Frs. Simard, officier de l'Asso-

ciation, M.M. Ls. Tardif, J. B. Dugal, G. Labonté, E. Gauvin, Frs. Fortin, F. X. Gilbert, Ths. Déchêne, E. Lindsay, O. Bonchard, S. Turgeon, P. Provençal et M.M. les élèves-maîtres de l'Ecole Normale.

Le procès-verbal des délibérations de la dernière séance fut lu et adopté.

M. N. Thibault lut ensuite la première partie de son travail inédit *d'Iberville et son Temps*. Il raconta les premiers exploits du héros qu'on surnomme avec raison le Jean Bart Canadien. Dans quelques pages aussi bien pensées que bien écrites, le conférencier fit l'histoire de l'expédition du chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson en 1686. On sait quelle part glorieuse d'Iberville, ainsi que deux de ses frères, prit dans cette mémorable circonstance. Aussi l'intérêt excité par la lecture de ces quelques pages émus n'eût été très-vif.

On passa alors à la discussion des sujets suivants : 1o. Est-il propos d'enseigner l'histoire ?

2o. Quelle histoire convient-il d'enseigner aux élèves de nos campagnes ?

3o. Comment faut-il enseigner l'histoire ?

L'assemblée fut unanime à déclarer :

1o. Qu'on doit enseigner l'histoire sainte et celle du Canada dans toutes les écoles ;

2o. Que dans les écoles modèles, il est à propos de donner aux élèves des notions d'histoire de France et d'histoire d'Angleterre.

3o. Qu'outres les histoires particulières déjà mentionnées, on doit s'efforcer, dans les académies, d'y ajouter les éléments de l'histoire universelle.

4o. Que l'histoire locale ne devrait être négligée dans aucune école, si humble qu'elle soit.

On reconnut, néanmoins, que le maître ne doit pas se guider sur telle ou telle dénomination donnée à l'école pour savoir s'il enseignera telle histoire plutôt que telle autre, mais qu'il doit avant tout prendre en considération le degré d'avancement de ses élèves.

M. J. B. Cloutier développa le sujet d'une manière fort heureuse. M. F. X. Toussaint s'étendit assez longuement sur la manière d'enseigner l'histoire. Les divers exemples qu'il donna à l'appui de sa théorie, étaient de nature à convaincre que l'étude approfondie de l'histoire rend facile l'enseignement de cette science. M. M. N. Thibault, C. Côté, Frs. Simard et plusieurs autres prirent part à cette discussion qui fut vive et animée.

M. le Principal voulut bien présenter aussi quelques observations sur le sujet et dans un résumé succinct des plus lucides, il approuva ce qui avait été décidé par l'Association.

Quelques-uns des membres de l'Association ayant demandé qu'on fit un règlement qui permit de passer à la fois au même associé jusqu'à six volumes de la bibliothèque de l'Association, M. le Principal fit remarquer que l'absence d'un tel règlement n'empêcherait pas de rendre justice à tous, et qu'on prendrait en considération la difficulté que rencontrent les instituteurs éloignés de pouvoir changer de livres au besoin.

A la prochaine conférence le sujet suivant sera discuté : Jusqu'à quel point se peut enseigner l'anglais dans les écoles dont tous les élèves sont canadiens français ?

Dans quelles écoles on peut l'enseigner ? M.M. N. Lacasse, N. Thibault, Ths. Déchêne et J. Ahearn se sont inscrits pour lire des essais à la prochaine séance.

L'assemblée ajourne au dernier samedi d'Août prochain.

Jos. LÉTOURNEAU, Président,

Ths. SIMARD, Secrétaire.

Quarante-troisième et quarante-quatrième conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques Cartier, tenues le 27 janvier et le 28 mai 1871.

SEANCE DU MOIS DE JANVIER.

Présents : M. le Principal Verreux, M. l'abbé Lemoyne, M. l'inspecteur Valade, M.M. J. O. Cussegain, président ; W. Fahoy, secrétaire ; D. Boudrias, trésorier ; U. B. Arohambaull,